

INSCRIVEZ-VOUS AU FICHIER PERSONNES VULNÉRABLES

Roanne



A titre préventif, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) met en place un registre nominatif dans le but de recenser les personnes vulnérables en cas de canicule ou de grand froid.

Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Seniors

- Animations à destination des séniors
- Actions en faveur des séniors
- Ateliers seniors
- Plan banc
- **Inscrivez-vous au fichier « Personnes vulnérables »**

Ville concernée

Les informations proposées sur cette page concernent uniquement les habitants de la Ville de Roanne.

Vous n'habitez pas à Roanne ? Contactez directement votre commune.

Votre commune

Pour qui ?

Pour les personnes isolées, ou ayant une fragilité, de 65 ans et plus, ou porteuses d'un handicap.

Pourquoi s'inscrire ?

L'inscription est facultative et basée sur le volontariat.

En cas de déclenchement du Plan « Canicule » ou du dispositif « Grand froid » par les services de l'Etat, la ville de Roanne mettra en œuvre des actions afin de sécuriser les personnes les plus fragilisées. Chaque personne qui en ressent le besoin sera alors contactée régulièrement par téléphone.

Comment s'inscrire ?

En prenant contact avec le Centre Communal d'Action Sociale de Roanne (pour les habitants de Roanne) au numéro unique : 04 26 24 10 16.



CONTACTS

Centre Communal d'Action Sociale de Roanne (CCAS)

Centre Administratif Paul Pillet - Place de l'Hôtel de Ville
42300 Roanne

0477232091

Courriel

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h

